

Stéphane Garcia, adjoint au maire de Sorgues, est le nouveau président des Sorgues du Comtat



Les élus communautaires de la communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) ont élu leur nouveau président ce mardi 7 avril. [Stéphane Garcia](#) succède donc à [Christian Gros](#).

Seul candidat à la présidence de l'Agglomération, Stéphane Garcia, adjoint au maire de Sorgues, a été élu ce mardi, ainsi que ses 14 vice-présidents et les membres du bureau communautaire, lors du conseil d'installation qui a eu lieu à Monteux.

Il succède donc à Christian Gros, ancien maire de Monteux, à la tête des Sorgues du Comtat qui regroupent les communes de Bédarrides, Sorgues, Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines.

Le président et les vice-présidents

Président - Stéphane Garcia (Sorgues)

1er vice-président - Thierry Lagneau (Sorgues)

2e vice-président - Didier Carle (Pernes-les-Fontaines)

3e vice-président - Michel Terrisse (Althen-des-Paluds)



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 avril 2026

4e vice-président - Patrice De Camaret (Monteux)
5e vice-président - Guillaume Taddio (Bédarrides)
6e vice-président - Sylviane Ferraro (Sorgues)
7e vice-président - Philippe Morel (Monteux)
8e vice-président - Laurent Comtat (Pernes-les-Fontaines)
9e vice-président - Fanny Lauzen (Bédarrides)
10e vice-président - Marc Mossé (Althen-des-Paluds)
11e vice-président - Cyrille Gaillard (Sorgues)
12e vice-président - Cathy Benhamou (Monteux)
13e vice-président - Gérôme Viau (Pernes-les-Fontaines)
14e vice-président - Emmanuelle Roca (Sorgues)

Les membres du bureau

1er - Stéphane Puig (Sorgues)
2e - Bernard Rigeade (Sorgues)
3e - Aurélie Vernhes (Pernes-les-Fontaines)
4e - Valérie Bouriquet-Tellene (Monteux)
5e - Jean-Claude Ober (Monteux)

Un mandat avec trois axes

Pour les prochaines années, le nouveau président, qui a souligné le travail du président sortant, souhaite articuler l'action de l'Agglomération autour de trois piliers :

- L'exemplarité, dans la gestion des ressources humaines, financières et dans l'action publique, avec une exigence de transparence et de responsabilité.
- La création de valeurs, à la fois économique, environnementale et sociale : développement des zones d'activités, attractivité, transition écologique, mobilité, logement ou encore gestion des déchets.
- Le renforcement du rôle de l'Agglomération qui entend affirmer sa place à l'échelle locale et auprès de ses partenaires, en s'appuyant sur la complémentarité de ses cinq communes.